



Communiqué de presse Pressemitteilung Comunicato Stampa

1 Population
Bevölkerung
Popolazione

Neuchâtel, novembre 2000
N° 351-00102

Rapport 2000

La population étrangère en Suisse

En 1999, notre pays comptait environ 1,5 million de personnes de nationalité étrangère. 143'000 autres étrangers travaillaient en Suisse tout en vivant à l'étranger. La population étrangère se distingue parfois nettement de la population suisse quant à sa structure par âge et à son comportement démographique. Cela étant, la Suisse est devenue un centre de vie pour la très grande majorité des étrangers: près d'un quart d'entre eux sont nés dans notre pays, et 27% des étrangers nés ailleurs vivent en Suisse depuis 15 ans ou plus. Ces résultats sont tirés du rapport 2000 de l'Office fédéral de la statistique (OFS) consacré à la situation des personnes de nationalité étrangère en Suisse.

En 1999, la population résidente étrangère s'est accrue de 35'100 personnes (+2,3%) par rapport à l'année précédente, pour atteindre 1'537'100 personnes. Cette croissance s'explique principalement par l'excédent des naissances (+21'700), la progression de la main-d'œuvre autorisée pour la première fois à séjourner en Suisse pendant plus d'une année (+3700), des regroupements familiaux plus nombreux (+3900) et l'augmentation du nombre de requérants d'asile (+4800). A fin 1999, 107'000 personnes (7% de l'ensemble des étrangers) relevaient du domaine de l'asile.

Un cinquième de la population suisse est de nationalité étrangère

La Suisse fait partie des pays d'Europe occidentale qui, après le Luxembourg et le Liechtenstein, comptent le plus d'étrangers par rapport à leur population. En 1999, la part de la population résidente permanente de nationalité étrangère en Suisse se situait à 19,6%. Elle atteignait 21,1% si l'on tenait aussi compte des personnes effectuant un séjour de courte durée, des travailleurs saisonniers et des personnes relevant du domaine de l'asile. Cette forte proportion d'étrangers est liée au fait que la Suisse est un petit Etat, qu'elle connaît un développement économique important de notre pays et qu'elle présente un faible taux de naturalisation. Les disparités régionales quant à la part d'étrangers sont très importantes: celle-ci varie entre 37,8% (canton de Genève) et 8,3% (canton d'Uri).

Une personne sur deux ayant un passeport étranger vient de l'Italie ou de l'ex-Yougoslavie

Le pourcentage de ressortissants venant d'Etats non européens continue de croître: en 1999, il a progressé de 0,5 point pour s'établir à 12,5% (soit 192'000 personnes). Cependant, plus de la moitié des étrangers (55%) proviennent encore d'un Etat de l'UE ou de l'AELE. Sur ce point, la Suisse se distingue de la plupart des autres pays d'Europe occidentale, qui accueillent une majorité de ressortissants de l'Europe de l'Est, de la Turquie et de pays non européens. En 1999, les Italiens formaient encore la principale communauté étrangère (333'300 personnes), suivis des 242'000 citoyens de l'actuelle République fédérale de Yougoslavie, Kosovo inclus.

Trois cinquièmes des enfants et jeunes étrangers sont nés en Suisse

Près d'un quart des étrangers (23,6%) sont nés en Suisse; ils ne font pas partie des immigrants, mais sont des étrangers de la deuxième, voire de la troisième génération. Parmi les enfants et les jeunes étrangers de moins de 20 ans, trois cinquièmes (61,6%) sont nés en Suisse. On observe cependant d'importantes différences entre les nationalités de ce point de vue. Si près d'un tiers des ressortissants italiens ou turcs vivant en Suisse y sont nés, ce n'est le cas que de 13% des citoyens allemands ou français qui habitent chez nous. Plus d'un tiers (36%) des étrangers nés hors de Suisse résident ici depuis au moins 15 ans et 16,2% y vivent même depuis plus de 30 ans. La quasi-totalité des Italiens et des Espagnols bénéficient d'un permis d'établissement illimité.

Le taux de naturalisation reste à un niveau relativement bas

En 1999, 20'400 personnes ont acquis la citoyenneté suisse, ce qui représente un léger recul de 4% par rapport à 1998. Les femmes ont été plus nombreuses à être naturalisées (52,2%) que les hommes, ce qui était aussi le cas en 1998. 58% des personnes naturalisées provenaient d'un Etat ne faisant pas partie de l'UE. Le nombre des naturalisations en 1999 a contribué une fois encore à une légère progression de la population résidante de nationalité suisse (+0,3%). A l'exception de 1978, 1979 et 1998, jamais encore on avait dénombré autant de naturalisations; toutefois, le taux brut de naturalisation en 1999 est resté à un niveau relativement bas (1,5%) par rapport à celui des autres pays européens. On estime aujourd'hui que deux bons tiers des étrangers (soit 633'000 personnes) seraient susceptibles d'acquérir la nationalité suisse. Cela concernerait, si l'on considère leur nationalité actuelle, environ 80% des Italiens, 70% des Espagnols et à peu près la moitié des Allemands.

Immigrations en hausse, retours au pays en baisse

Par rapport à l'année précédente, le nombre des immigrations à long terme a de nouveau progressé (+16%) et concernait 83'700 personnes. On a dénombré en outre 100'800 personnes au bénéfice d'un permis de séjour de courte durée et saisonniers qui ont séjourné moins d'une année en Suisse (+14%) ainsi que 47'700 requérants d'asile (+17%). 44 immigrants étrangers sur 100 sont ainsi venus dans notre pays pour un séjour autorisé de moins d'une année.

Dans ce contexte, le nombre de retours au pays, notamment d'étrangers au bénéfice de permis d'établissement permanent ou de longue durée, continue à présenter une importance particulière. En 1999, on a enregistré 750 retours au pays pour 1000 immigrations. Notons cependant que le nombre de départs (62'800) est le plus bas enregistré depuis 1988, la plupart étant le fait de personnes qui ont effectué un séjour relativement court en Suisse: 47,2% des personnes rentrées dans leur pays en 1999 ont vécu moins de 5 ans ici.

Davantage de mariages binationaux et de parents de nationalités différentes

Les effets de la multiculturalité croissante de la population se reflètent aussi dans l'évolution des mariages et des naissances. En 1999, on a dénombré presque autant de mariages mixtes (11'400) qu'un an auparavant; un quart des unions concernait donc une personne de nationalité suisse et une personne étrangère. Tandis qu'un quart des Suisses qui se sont mariés en 1999 épousaient des étrangères, 14% seulement des Suissesses faisaient de même avec des partenaires étrangers. Les épouses étrangères ayant convolé avec un mari suisse étaient originaires le plus souvent de l'Allemagne, de l'Italie, du Brésil, de la Thaïlande, de la France, de l'Autriche et de la Russie. Quant aux hommes étrangers ayant épousé des femmes suisses, ils provenaient généralement de l'Italie, de la République fédérale de Yougoslavie, de l'Allemagne, de la France, de l'Espagne et de la Turquie. Le mariage avec un partenaire suisse est un des trois motifs principaux d'immigration; en 1999, 13% des admissions étaient à mettre à ce compte.

Conséquence du nombre croissant de mariages binationaux, la proportion des enfants nés de tels mariages a fortement progressé. En 1999, 14,4% (11'300) des nouveau-nés étaient issus de mariages binationaux dont l'un des conjoints avait la nationalité suisse. Ainsi, un cinquième des enfants suisses venus au monde l'année dernière avaient un père ou une mère de nationalité étrangère. Toujours en 1999, environ un quart (27,6% ou 21'700) des enfants nés cette année-là étaient de nationalité étrangère. Ces chiffres s'expliquent notamment par la proportion importante d'étrangères ayant entre 20 et 44 ans (49,2% contre 33,3% des Suissesses) et par leur taux de fécondité supérieur (1,9 enfant par femme étrangère contre 1,3 chez les Suissesses).

Rapport 2000 de l'OFS: "La population étrangère en Suisse"

Cette publication brosse un tableau actuel de la population étrangère en Suisse, de sa situation sociale et démographique ainsi que de sa situation sur le marché du travail. Elle fournit des données de référence pour la politique de migration et d'intégration. Elle présente à nouveau les flux migratoires et les conditions de vie de tous les groupes d'étrangers indépendamment de leur statut de séjour.

La *population résidente étrangère* englobe non seulement les personnes présentes en Suisse toute l'année («la population résidente permanente», c'est-à-dire les détenteurs d'un permis annuel, les étrangers établis en Suisse, les employés des représentations diplomatiques, les fonctionnaires des organisations internationales et des administrations étrangères), mais aussi les saisonniers, les personnes au bénéfice d'une autorisation de séjour de courte durée, celles admises provisoirement et les requérants d'asile. La *population active étrangère* comprend en outre les frontaliers.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Service d'information

Renseignements dans le domaine de la population:

Marcel Heiniger, OFS, Section de l'évolution de la population, tél.: 032 713 68 74

Commandes de publications: tél. 032 713 60 60, fax: 032 713 60 61, e-mail: Ruedi.Jost@bfs.admin.ch

Nouvelles publications:

OFS, La population étrangère en Suisse. Edition 2000. Neuchâtel, 2000. Numéro de commande: 276-0000, 16 francs.

OFS, Les naturalisations en Suisse. Différences entre nationalités, cantons et communes, 1981-1998. Neuchâtel 2000. Numéro de commande: 397-9800, 12 francs.